

Power Corporation annonce ses résultats financiers pour le premier trimestre de 2026

Les lecteurs sont priés de se reporter aux sections intitulées Mesures financières non conformes aux normes IFRS et Déclarations prospectives, qui figurent plus loin dans le présent communiqué. Tous les chiffres sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Montréal (Québec), le 12 mai 2026 – Power Corporation du Canada (Power Corporation ou la Société) (TSX : POW; POW.PR.E) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le trimestre clos le 31 mars 2026.

Power Corporation

Résultats consolidés pour la période close le 31 mars 2026

FAITS SAILLANTS

POWER CORPORATION

- Le bénéfice net¹ pour le premier trimestre de 2026 s'est chiffré à 820 M\$, ou 1,29 \$ par action², comparativement à 689 M\$, ou 1,07 \$ par action, au premier trimestre de 2025.
Le bénéfice net ajusté¹³ s'est chiffré à 905 M\$, ou 1,43 \$ par action, comparativement à 787 M\$, ou 1,22 \$ par action, au premier trimestre de 2025.
- Au 31 mars 2026, la valeur de l'actif net ajustée par action³ se chiffrait à 84,54 \$, comparativement à 85,77 \$ au 31 décembre 2025.
Au 31 mars 2026, la valeur comptable par action⁴ se chiffrait à 36,52 \$, comparativement à 36,31 \$ au 31 décembre 2025.
- La Société poursuit l'exécution et la mise en œuvre de sa stratégie de création de valeur à long terme, comme en témoignent la solide performance au chapitre du bénéfice au sein de Great West et d'IGM et le capital de 1,2 G\$ retourné aux actionnaires depuis le début de l'exercice⁵ au moyen de versements de dividendes de 0,8 G\$ et de rachats d'actions de 0,4 G\$.

GREAT-WEST LIFECO INC. (GREAT WEST)

- Le bénéfice net du premier trimestre s'est chiffré à 1 192 M\$, comparativement à 860 M\$ au premier trimestre de 2025.
Le bénéfice net ajusté⁶ s'est chiffré à 1 239 M\$, comparativement à 1 030 M\$ au premier trimestre de 2025.
- Le bénéfice net ajusté a augmenté de 20,3 % par rapport au premier trimestre de 2025, grâce à la progression continue des secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine de Great West, avec Empower en tête, ainsi qu'à la forte croissance de l'actif des clients et à la vigueur soutenue des volumes de nouvelles affaires au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.
- Great West a affiché un rendement des capitaux propres de 16,8 % et un rendement des capitaux propres ajusté⁷ de 19,1 %, atteignant pour la première fois son objectif à moyen terme de plus de 19 % grâce à sa forte croissance sous-jacente, au déploiement discipliné de ses capitaux et à ses rachats d'actions.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC. (IGM)

- Le bénéfice net du premier trimestre s'est chiffré à 283,8 M\$, comparativement à 233,8 M\$ au premier trimestre de 2025.
Le bénéfice net ajusté³ s'est chiffré à 284,3 M\$, comparativement à 237,8 M\$ au premier trimestre de 2025.
- L'actif géré et l'actif sous services-conseils⁴ se chiffraient à 314,0 G\$ au 31 mars 2026, soit une hausse de 1,3 % par rapport au 31 décembre 2025 et une hausse de 14,2 % par rapport au 31 mars 2025.
- L'actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques⁴, totalisaient 568,9 G\$ au 31 mars 2026, comparativement à 566,2 G\$ au 31 décembre 2025 et à 503,6 G\$ au 31 mars 2025.
- Le bénéfice net ajusté record du premier trimestre reflète la croissance dans les secteurs Gestion de patrimoine et Gestion d'actifs d'IGM ainsi que la solidité de son modèle diversifié.

1 Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

2 Tous les montants par action se rapportent aux actions participantes de la Société.

3 Le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté présenté par IGM et la valeur de l'actif net ajustée sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le bénéfice net ajusté par action et la valeur de l'actif net ajustée par action sont des ratios financiers non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

4 Se reporter à la section Autres mesures, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

5 Au 12 mai 2026.

6 Défini par Great West comme le « bénéfice fondamental », une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

7 Défini par Great West comme le « rendement des capitaux propres fondamental », un ratio non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué. En avril 2025, Great West a révisé ses objectifs de croissance à moyen terme, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2025. L'expression « à moyen terme » renvoie aux trois à cinq prochaines années.



FAITS SAILLANTS (SUITE)

GRUPE BRUXELLES LAMBERT (GBL)

- GBL a déclaré une valeur de l'actif net¹ de 13,3 G€, ou 99,86 € par action, au 31 mars 2026, comparativement à 14,0 G€, ou 105,37 € par action, au 31 décembre 2025.
- Au premier trimestre de 2026, GBL a complété des rachats d'actions pour un montant total de 31 M€.
- GBL continue de mettre en œuvre sa stratégie à moyen terme puisqu'elle a récemment annoncé la cession partielle de sa participation dans Concentrix et l'augmentation de son exposition aux placements privés directs par l'entremise de l'acquisition² d'une participation dans Rayner et dans BUKO Group.

SAGARD HOLDINGS INC. (SAGARD)

- En avril 2026, Sagard a annoncé avoir conclu une transaction visant une combinaison avec Unigestion Private Equity Holding SA (Unigestion), ce qui a marqué le lancement officiel du partenariat et l'intégration d'Unigestion au sein de la plateforme mondiale d'actions de sociétés fermées du marché intermédiaire de Sagard, Sagard Private Equity Solutions (SPES), dont l'actif géré¹ a augmenté pour s'établir à 23 G\$ US³.

WEALTHSIMPLE FINANCIAL CORPORATION (WEALTHSIMPLE)

- Le nombre de clients de Wealthsimple a augmenté pour s'établir à 3,4 millions au 31 mars 2026, et son actif administré¹ s'est chiffré à 124,8 G\$, soit une hausse de 12 % par rapport au 31 décembre 2025 et une hausse de 71 % par rapport au 31 mars 2025.

¹ Se reporter à la section Autres mesures, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

² Devrait être finalisée au deuxième trimestre (Rayner) et au troisième trimestre (BUKO) de 2026, sous réserve des approbations de clôture habituelles.

³ Actif géré pro forma, incluant Unigestion, au 31 décembre 2025.



Premier trimestre

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 820 M\$, ou 1,29 \$ par action, comparativement à 689 M\$, ou 1,07 \$ par action, en 2025.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes¹ s'est chiffré à 905 M\$, ou 1,43 \$ par action, comparativement à 787 M\$, ou 1,22 \$ par action, en 2025.

Les ajustements du premier trimestre de 2026, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une incidence défavorable nette de 85 M\$, ou 0,14 \$ par action, sur le bénéfice et comprenaient principalement la quote-part revenant à la Société des ajustements suivants :

- Les ajustements de Great West représentant un montant négatif de 44 M\$ et se rapportant principalement aux incidences de la transformation des activités et à d'autres incidences, ainsi qu'à l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions, facteurs partiellement contrebalancés par l'expérience sur le marché par rapport aux attentes.
- Les ajustements de Power Sustainable représentant un montant négatif de 40 M\$ et se rapportant principalement à la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle au sein de Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique (PPSIE).

Les ajustements du premier trimestre de 2025 avaient représenté une incidence défavorable nette de 98 M\$, ou 0,15 \$ par action, sur le bénéfice et se rapportaient principalement à la quote-part revenant à la Société des ajustements de Great West, partiellement contrebalancée par les ajustements identifiés relativement à l'apport de GBL.

Apport au bénéfice de Power Corporation

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Bénéfice net ajusté		Bénéfice net	
	2026	2025	2026	2025
Great West ²	851	703	819	587
IGM ²	180	149	180	147
GBL ²	20	3	20	25
Incidence de la consolidation - Great West et IGM ³	(12)	(5)	(25)	(7)
Sociétés en exploitation cotées en bourse	1 039	850	994	752
Sagard et Power Sustainable ⁴	(18)	34	(58)	22
Activités propres et autres ^{5,6}	(116)	(97)	(116)	(85)
	905	787	820	689
Par action participante	1,43	1,22	1,29	1,07
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	634,1	643,0	634,1	643,0

Sociétés en exploitation cotées en bourse : L'apport au bénéfice net s'est chiffré à 994 M\$, soit une augmentation de 32,2 % par rapport au premier trimestre de 2025, et l'apport au bénéfice net ajusté s'est chiffré à 1 039 M\$, soit une augmentation de 22,2 % par rapport au premier trimestre de 2025.

Great West : L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté ont respectivement augmenté de 232 M\$, ou 39,5 %, et de 148 M\$, ou 21,1 %.

IGM : L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté ont respectivement augmenté de 33 M\$, ou 22,4 %, et de 31 M\$, ou 20,8 %.

GBL : L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté se sont établis à 20 M\$ au premier trimestre de 2026, comparativement à un apport au bénéfice net et à un apport au bénéfice net ajusté qui s'étaient respectivement établis à 25 M\$ et à 3 M\$ au premier trimestre de 2025.

Sagard et Power Sustainable : L'apport de Sagard au bénéfice net et son apport au bénéfice net ajusté ont représenté un montant négatif de 5 M\$. L'apport de Power Sustainable au bénéfice net et son apport au bénéfice net ajusté ont représenté des montants négatifs respectifs de 53 M\$ et de 13 M\$.

1 Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

2 L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté sont fondés sur le bénéfice présenté par Great West et IGM. L'apport au bénéfice net est fondé sur le bénéfice présenté par GBL.

3 Pour obtenir davantage d'information, se reporter au tableau détaillé à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté du plus récent rapport de gestion de la Société.

4 Comprend le bénéfice (la perte) provenant des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, y compris les filiales contrôlées et consolidées.

5 Au cours du premier trimestre de 2026, la Société a modifié sa présentation : l'apport des entreprises autonomes au bénéfice net et au bénéfice net ajusté a été présenté dans les activités propres et autres. Les chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

6 Comprend l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté des autres activités d'investissement de la Société, incluant la participation de la Société dans LMPG Inc. (LMPG), ainsi que l'apport des activités propres de la Société et de la Corporation Financière Power (Financière Power), qui incluent les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles. Se reporter à la section Activités propres et autres ci-après.



Great-West Lifeco, la Financière IGM et Groupe Bruxelles Lambert

Résultats pour le trimestre clos le 31 mars 2026

L'information ci-dessous est tirée des rapports de gestion du premier trimestre de Great West et d'IGM, tels qu'elles les ont respectivement préparés et publiés conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est possible d'obtenir des exemplaires dans leurs profils respectifs sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) ou sur leurs sites Web, au www.greatwestlifeco.com et au www.igmfinc.com. Ces rapports de gestion sont aussi respectivement inclus aux parties B et C du rapport de gestion intermédiaire de la Société pour la période close le 31 mars 2026 disponible dans son profil sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca). L'information ci-dessous portant sur GBL est tirée de l'information publiée par GBL dans son communiqué de presse du premier trimestre au 31 mars 2026. Pour obtenir plus d'information sur les résultats de GBL, consulter son site Web, au www.gbl.com.

GREAT-WEST LIFECO INC.

Premier trimestre

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 1 192 M\$, ou 1,32 \$ par action, comparativement à 860 M\$, ou 0,92 \$ par action, en 2025.

Le bénéfice net ajusté¹ attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 1 239 M\$, ou 1,37 \$ par action, comparativement à 1 030 M\$, ou 1,11 \$ par action, en 2025.

Les ajustements du premier trimestre de 2026, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une incidence défavorable nette de 47 M\$, comparativement à une incidence défavorable nette de 170 M\$ en 2025. Les ajustements de Great West comprennent :

- l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions, représentant un montant négatif de 34 M\$;
- les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences, représentant un montant négatif de 32 M\$.

Partiellement contrebalancés par :

- l'expérience sur le marché par rapport aux attentes, représentant un montant positif de 16 M\$;
- la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction, représentant un montant positif de 3 M\$.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

Premier trimestre

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 283,8 M\$, ou 1,20 \$ par action, comparativement à 233,8 M\$, ou 0,98 \$ par action, en 2025.

Le bénéfice net ajusté² attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 284,3 M\$, ou 1,21 \$ par action, comparativement à 237,8 M\$, ou 1,00 \$ par action, en 2025.

Au 31 mars 2026, l'actif géré et l'actif sous services-conseils³ totalisaient 314,0 G\$, soit une hausse de 1,3 % par rapport au 31 décembre 2025 et une hausse de 14,2 % par rapport au 31 mars 2025. Les entrées nettes⁴ se sont chiffrées à 5,6 G\$ au premier trimestre de 2026, comparativement à des entrées nettes de 4,2 G\$ en 2025.

GROUPE BRUXELLES LAMBERT

Premier trimestre

GBL a déclaré un bénéfice net de 65 M€, comparativement à un bénéfice net de 94 M€ en 2025.

GBL a déclaré une valeur de l'actif net³ de 13 301 M€, ou 99,86 € par action, au 31 mars 2026, comparativement à 14 035 M€, ou 105,37 € par action, au 31 décembre 2025.

1 Défini par Great West comme le « bénéfice fondamental ». Pour obtenir davantage d'information, se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.
2 Le bénéfice net ajusté présenté par IGM est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

3 Se reporter à la section Autres mesures, qui figure plus loin dans le présent communiqué.
4 Se rapportent à l'actif géré et à l'actif sous services-conseils. Les entrées au premier trimestre de 2026 comprennent des actifs sans honoraires³ de 3,1 G\$.



Sagard et Power Sustainable

Résultats pour le trimestre clos le 31 mars 2026

Sagard et Power Sustainable comprennent les résultats des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, lesquels incluent les produits tirés des activités de gestion d'actifs et des activités d'investissement. Les activités de gestion d'actifs comprennent le bénéfice tiré des honoraires (une mesure financière non conforme aux normes IFRS; se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué), lequel correspond aux honoraires de gestion et aux produits liés au rendement tirés des honoraires, moins les charges liées aux plateformes de placement. Les activités de gestion d'actifs comprennent également l'intéressement aux plus-values et les produits tirés des autres activités de gestion. Les activités d'investissement comprennent quant à elles les produits tirés du capital investi par la Société (capital exclusif) dans les fonds d'investissement gérés par chaque plateforme et la quote-part du bénéfice (de la perte) des filiales contrôlées et consolidées détenues au sein des plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Pour obtenir davantage d'information, se reporter au tableau qui figure plus loin dans le présent communiqué.

Premier trimestre

La perte nette des plateformes de placements dans des actifs alternatifs s'est chiffrée à 58 M\$, comparativement à un bénéfice net de 22 M\$ en 2025. La perte nette ajustée¹ des plateformes de placements dans des actifs alternatifs s'est chiffrée à 18 M\$, comparativement à un bénéfice net ajusté de 34 M\$ en 2025.

La perte nette ajustée inclut les éléments suivants :

- Un apport négatif de 5 M\$ des activités de gestion d'actifs de Sagard.
- Un apport négatif de 13 M\$ de Power Sustainable, comprenant un apport négatif de 10 M\$ des activités de gestion d'actifs et un apport négatif de 3 M\$ des activités d'investissement. Au premier trimestre de 2026, les ajustements de Power Sustainable, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une incidence défavorable nette de 40 M\$, comparativement à une incidence défavorable de 12 M\$ pour la période correspondante de 2025. Les ajustements comprennent principalement la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle² au sein de PPSIE, attribuable à l'augmentation de la juste valeur des projets détenus dans les fonds.

Sommaire de l'actif géré³ (incluant les engagements non capitalisés³) :

(en milliards de dollars)	31 mars 2026	31 mars 2025
Sagard ⁴	47,7	38,8
Power Sustainable	4,5	4,6
Total	52,2	43,4
Pourcentage de l'actif géré de tiers et d'entreprises associées ⁵	92 %	92 %

1 Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

2 La Société contrôle et consolide les activités de PPSIE conformément aux normes IFRS. Toutefois, les participations à titre de commanditaires détenues par des tiers comportent des clauses de rachat. Elles sont classées en tant que passifs financiers et sont réévaluées à leur valeur de rachat. Inclut la quote-part de la perte liée aux activités consolidées de PPSIE attribuable à des investisseurs tiers.

Au 31 mars 2026, la valeur de l'actif net³ de PPSIE se chiffrait à 2 522 M\$, comparativement à 2 445 M\$ au 31 décembre 2025. Au premier trimestre de 2026, la juste valeur des actifs au sein du portefeuille a enregistré une augmentation latente de 43 M\$, excluant les profits de change.

3 Se reporter à la section Autres mesures, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

4 Inclut la participation dans Wealthsimple évaluée à 3,8 G\$ au 31 mars 2026 (2,1 G\$ au 31 mars 2025) et exclut l'actif géré de la plateforme de placement en gestion privée de patrimoine de Sagard.

5 Les entreprises associées comprennent les engagements de Great West, d'IGM et de GBL, ainsi que les engagements des gestionnaires.



Valeur de l'actif net ajustée et fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes

Au 31 mars 2026

Valeur de l'actif net ajustée

La valeur de l'actif net ajustée est présentée pour Power Corporation et correspond à l'estimation, par la direction, de la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la Société. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille sur une base combinée (la valeur de l'actif brut), moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. Pour une description et un rapprochement, se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

Au 31 mars 2026, la valeur de l'actif net ajustée par action de la Société se chiffrait à 84,54 \$, comparativement à 85,77 \$ au 31 décembre 2025, soit une diminution de 1,4 %.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)		31 mars 2026	31 décembre 2025	Variation (%)
Sociétés en exploitation cotées en bourse	Great West	40 169	42 147	(5)
	IGM	9 805	9 144	7
	GBL	2 752	2 691	2
		52 726	53 982	(2)
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs	Sagard ¹			
	Sociétés de gestion d'actifs, fonds d'investissement et autres ²	1 718	1 482	16
	Wealthsimple ³	1 465	1 465	–
	Power Sustainable ²	1 001	902	11
		4 184	3 849	9
Autres	Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 114	2 232	(5)
	Autres actifs et placements ¹	828	890	(7)
		2 942	3 122	(6)
	Valeur de l'actif brut	59 852	60 953	(2)
	Passif et actions privilégiées	(6 413)	(6 427)	–
	Valeur de l'actif net ajustée	53 439	54 526	(2)
	Actions en circulation (en millions)	632,1	635,7	
	Valeur de l'actif net ajustée par action	84,54	85,77	(1)

1 Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

2 Comprend les sociétés de gestion ainsi que la juste valeur du capital exclusif investi dans les actifs gérés au sein des plateformes. La société de gestion de Sagard est présentée à sa juste valeur. La société de gestion de Power Sustainable est présentée à sa valeur comptable.

3 Comprend les participations directe et indirecte de la Financière Power dans Wealthsimple, déduction faite de l'intéressement aux plus-values payable à Sagard au titre de sa participation dans Wealthsimple. Exclut la participation dans Wealthsimple détenue par d'autres entités au sein du groupe Power.

Participation de Power Corporation dans les sociétés en exploitation cotées en bourse

	Participation ¹ (%)	Actions détenues ¹ (en millions)	Prix de l'action	
			31 mars 2026	31 décembre 2025
Great West	68,6	616,6	65,15 \$	67,69 \$
IGM	63,4	147,9	66,28 \$	61,81 \$
GBL ²	17,1	22,8	77,75 €	75,95 €

1 Au 31 mars 2026.

2 Détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %).



Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes

La valeur comptable par action participante représente les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation, divisés par le nombre d'actions participantes en circulation à la fin de la période de présentation de l'information financière. Le calcul des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes correspond à l'actif total de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, incluant les participations dans les filiales présentées selon la méthode de la mise en équivalence, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées.

Au 31 mars 2026, la valeur comptable par action participante de la Société se chiffrait à 36,52 \$, comparativement à 36,31 \$ au 31 décembre 2025, soit une augmentation de 0,6 %.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)		31 mars 2026	31 décembre 2025	Variation (%)
Sociétés en exploitation cotées en bourse	Great West	17 287	17 237	–
	IGM	4 389	4 337	1
	GBL	3 079	3 291	(6)
		24 755	24 865	–
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs	Sagard ¹			
	Sociétés de gestion d'actifs, fonds d'investissement et autres	1 497	1 230	22
	Wealthsimple ²	112	116	(3)
	Power Sustainable	197	179	10
	1 806	1 525	18	
Autres	Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 114	2 232	(5)
	Autres actifs et placements ¹	819	887	(8)
		2 933	3 119	(6)
Total de l'actif		29 494	29 509	–
Passif et actions privilégiées		(6 413)	(6 427)	–
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes		23 081	23 082	–
Actions en circulation (en millions)		632,1	635,7	
Valeur comptable par action participante		36,52	36,31	1

¹ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Comprend les participations directe et indirecte de la Financière Power dans Wealthsimple, déduction faite de l'intéressement aux plus-values payable à Sagard au titre de sa participation dans Wealthsimple. Exclut la participation dans Wealthsimple détenue par d'autres entités au sein du groupe Power.



Dividende sur les actions participantes de Power Corporation

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 66,75 ¢ par action sur les actions privilégiées participantes et sur les actions comportant des droits de vote limités de la Société, payable le 31 juillet 2026 aux actionnaires inscrits le 30 juin 2026.

Dividendes sur les actions privilégiées non participantes de Power Corporation

Le conseil d'administration a également déclaré des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées de la Société, payables le 15 juillet 2026 aux actionnaires inscrits le 23 juin 2026.

Série	Symbole boursier	Montant	Série	Symbole boursier	Montant
Série A	POW.PR.A	35 ¢	Série G	POW.PR.G	35 ¢
Série B	POW.PR.B	33,4375 ¢	Série H	POW.PR.H	35,9375 ¢
Série C	POW.PR.C	36,25 ¢	Série I	POW.PR.I	35,3125 ¢
Série D	POW.PR.D	31,25 ¢			

Renseignements à l'intention des investisseurs

Accès aux documents sur les résultats trimestriels :

Le communiqué et le rapport aux actionnaires portant sur les résultats du premier trimestre sont accessibles sur le site Web de Power Corporation, au : www.powercorporation.com/fr/investisseurs

Relations avec les investisseurs :

514-286-7400
relations.investisseurs@powercorp.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels :

Power Corporation tiendra une conférence téléphonique et webdiffusion audio en direct sur les résultats le mercredi 13 mai 2026, à 8 h (heure de l'Est). Une période de questions et réponses à l'intention des analystes suivra la présentation. Les actionnaires, les investisseurs et les autres parties prenantes sont invités à participer en mode écoute seulement, par téléphone ou par webdiffusion audio en direct.

La webdiffusion audio ainsi que les documents relatifs à la présentation seront disponibles au : www.powercorporation.com/fr/investisseurs/evenements-et-presentations.

Pour participer par téléphone, veuillez composer le 1-833-752-3688, sans frais en Amérique du Nord, ou le 1-647-846-8526 pour les appels provenant de l'international.

Une rediffusion de la conférence téléphonique sera disponible à partir de 11 h (heure de l'Est) le 13 mai 2026 et jusqu'au 28 juillet 2026 en composant le 1-855-669-9658, sans frais en Amérique du Nord, ou le 1-412-317-0088 pour les appels provenant de l'international, suivi du code d'accès 6924730#.

Une version archivée de la webdiffusion sera également disponible sur le site Web de Power Corporation.

À propos de Power Corporation

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site www.powercorporation.com/fr.

Au 31 mars 2026, Power Corporation détenait les intérêts économiques suivants :

100 % - Financière Power	www.powerfinancial.com
68,6 % Great-West Lifeco ¹ (TSX : GWO)	www.greatwestlifeco.com
63,4 % Financière IGM ² (TSX : IGM)	www.igmfinancial.com
17,1 % GBL ³ (Euronext : GBLB)	www.gbl.com
52,4 % Wealthsimple ⁴	www.wealthsimple.com
Plateformes de placement	
Sagard ⁵	www.sagard.com
Power Sustainable ⁶	www.powersustainable.com

¹ La Société détenait une participation de 68,6 % dans Great West, et IGM détenait une participation additionnelle de 2,5 % dans Great West.

² La Société détenait une participation de 63,4 % dans IGM, et Great West détenait une participation additionnelle de 3,9 % dans IGM.

³ Détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %).

⁴ Participation non diluée détenue par Portag3 Ventures Limited Partnership (Portage Ventures I), la Financière Power et IGM, représentant une participation entièrement diluée de 40,7 %.

⁵ La Société détenait une participation de 44,6 % dans Sagard Holdings Management Inc., et Great West et GBL détenaient également des participations respectives de 10,8 % et de 4,1 % dans celle-ci.

⁶ La Société détenait une participation de 73,0 % dans Power Sustainable Manager Inc., et Great West détenait également une participation de 20,4 % dans celle-ci.



Sommaire des résultats

Apport au bénéfice net ajusté et au bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Bénéfice net ajusté¹		
Great West ²	851	703
IGM ²	180	149
GBL	20	3
Incidence de la consolidation - Great West et IGM ³	(12)	(5)
	1 039	850
Sagard et Power Sustainable	(18)	34
Activités propres et autres ⁴	(116)	(97)
Bénéfice net ajusté⁵	905	787
Ajustements ⁶	(85)	(98)
Bénéfice net⁵		
Great West ²	819	587
IGM ²	180	147
GBL ²	20	25
Incidence de la consolidation - Great West et IGM ³	(25)	(7)
	994	752
Sagard et Power Sustainable	(58)	22
Activités propres et autres ⁴	(116)	(85)
Bénéfice net⁵	820	689
Bénéfice par action - de base⁵		
Bénéfice net ajusté	1,43	1,22
Ajustements	(0,14)	(0,15)
Bénéfice net	1,29	1,07

1 Pour obtenir un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure non conforme aux normes IFRS, de Great West, d'IGM, de Sagard et Power Sustainable, ainsi que des activités propres et autres avec leur bénéfice net, ainsi qu'un rapprochement de l'apport de GBL au bénéfice net ajusté, se reporter aux sections Mesures financières non conformes aux normes IFRS, Sagard et Power Sustainable, et Activités propres et autres ci-après.

2 L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté sont fondés sur le bénéfice présenté par Great West et IGM. L'apport au bénéfice net est fondé sur le bénéfice présenté par GBL.

3 Pour obtenir davantage d'information, se reporter au tableau détaillé à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté du plus récent rapport de gestion de la Société.

4 Comprend l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté des autres activités d'investissement de la Société, incluant la participation de la Société dans LMPG, ainsi que l'apport des activités propres, qui incluent les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

5 Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

6 Se reporter au tableau détaillé des ajustements à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS ci-après.



Sagard et Power Sustainable

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Apport aux éléments suivants de Power Corporation :		
Bénéfice net (perte nette) ajusté		
Activités de gestion d'actifs ¹		
Sagard	(5)	(4)
Power Sustainable	(10)	(6)
Activités d'investissement (capital exclusif)		
Sagard ²	–	41
Power Sustainable ³	(3)	3
Bénéfice net (perte nette) ajusté	(18)	34
Ajustements ⁴		
Power Sustainable	(40)	(12)
Bénéfice net (perte nette)	(58)	22

1 Comprend les honoraires de gestion facturés par les plateformes de placement sur le capital exclusif. Les honoraires de gestion versés par la Société sont déduits des produits tirés des activités d'investissement.

2 Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) de Wealthisimple.

3 Comprend principalement la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) lié aux participations directes dans les infrastructures énergétiques et dans les activités consolidées de PPSIE, ainsi que les variations de la juste valeur des autres investissements gérés au sein de la plateforme Power Sustainable.

4 Se reporter au tableau détaillé des ajustements à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS ci-après.

Activités propres et autres

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Bénéfice net (perte nette) ajusté		
LMPG ¹	(6)	(5)
Autres placements d'entreprise ²	23	22
Charges d'exploitation et autres charges ³	(77)	(66)
Dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles	(56)	(48)
Bénéfice net (perte nette) ajusté	(116)	(97)
Ajustements ⁴	–	12
Bénéfice net (perte nette)	(116)	(85)

1 La participation de la Société dans LMPG était auparavant présentée séparément dans les entreprises autonomes. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

2 Comprend les placements détenus par la Société dans des fonds d'actions de sociétés fermées, ainsi que les profits ou les pertes de change et les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

3 Comprend les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement et l'impôt sur le bénéfice de la Société et de la Financière Power.

4 Se reporter au tableau détaillé des ajustements à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS ci-après.



MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité (IFRS), à moins d'indication contraire, et constituent la base des chiffres présentés dans le présent communiqué, à moins d'indication contraire.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes comprend ce qui suit :

- le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes;
- les ajustements, notamment l'incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés à l'exploitation d'une période à l'autre moins significative, y compris les éléments identifiés par la direction de Great West et d'IGM. Ils comprennent la quote-part revenant à la Société de l'incidence qu'ont eu sur Great West les incidences liées aux marchés lorsque les rendements réels des marchés pour la période considérée diffèrent des rendements attendus à plus long terme; la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs; l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs et des passifs excédentaires; et l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions, ainsi que les éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes, qui comprennent celles identifiées comme telles par la direction d'une filiale ou d'une entreprise contrôlée conjointement, notamment : les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences (incluant les charges de restructuration ou de réorganisation et les coûts d'intégration, les coûts d'acquisition et de désinvestissement); les règlements juridiques significatifs; les charges pour perte de valeur significatives; les incidences significatives de la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé, incluant celles qui découlent des modifications des taux d'imposition, et des autres pertes de valeur liées aux éléments fiscaux; certains éléments significatifs non récurrents, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise, incluant ceux qui sont liés à une participation dans une entreprise associée ou une entreprise contrôlée conjointement; les incidences liées aux réévaluations découlant de l'évolution des marchés qui entraînent une non-concordance comptable, incluant la réévaluation des dérivés dont l'élément couvert n'est pas également évalué à la juste valeur et à l'égard desquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée et la réévaluation des passifs au titre des rachats, des bons de souscription d'actions et des options de conversion de dettes convertibles et échangeables; l'incidence de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle se rapportant à PPSIE en raison des variations de la juste valeur d'actifs détenus au sein du fonds, ainsi que de la quote-part du bénéfice (de la perte) lié aux activités consolidées de PPSIE attribuable à des investisseurs tiers; et d'autres éléments qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer la performance opérationnelle sous-jacente.

La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de Power Corporation et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Le bénéfice net ajusté, selon la définition de la Société, aide le lecteur à comparer les résultats de la période considérée à ceux des périodes précédentes, car il reflète l'avis de la direction en ce qui concerne la performance opérationnelle de la Société et de ses filiales, en excluant les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des résultats des activités sous-jacentes.

Le bénéfice tiré des honoraires est présenté pour Sagard et Power Sustainable et comprend les honoraires de gestion et les produits liés au rendement tirés des honoraires qui sont gagnés à l'égard de toutes les catégories d'actifs, moins les charges liées aux plateformes de placement qui comprennent i) la rémunération liée aux honoraires, y compris les salaires, les primes et les avantages; et ii) les charges d'exploitation. Les produits liés au rendement tirés des honoraires représentent la tranche réalisée des produits liés au rendement tirés des véhicules de capitaux perpétuels qui i) sont évalués et devraient être reçus sur une base récurrente; ii) ne dépendent pas d'événements de réalisation liés aux placements sous-jacents; et iii) ne sont pas assujettis à une disposition de récupération de la rémunération. Le bénéfice tiré des honoraires est présenté sur une base brute avant impôt et tient compte des participations ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice tiré des honoraires exclut i) les charges au titre de la rémunération fondée sur des actions; ii) l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions; iii) les profits et pertes de change; iv) les intérêts nets; et v) les autres éléments qui, selon le jugement de la direction, ne sont pas représentatifs de la performance opérationnelle sous-jacente des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, notamment les charges de restructuration, les coûts de transaction et d'intégration liés aux acquisitions d'entreprises et certains éléments significatifs non récurrents. La direction utilise cette mesure pour évaluer la rentabilité des activités de gestion d'actifs des plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Cette mesure financière permet de déterminer si les produits récurrents tirés des honoraires de gestion et les produits liés au rendement tirés des honoraires, qui ne sont pas fondés sur des événements de réalisation futurs, sont suffisants pour couvrir les charges d'exploitation connexes.

La valeur de l'actif net ajustée est couramment utilisée par les sociétés de portefeuille pour évaluer leur valeur. La valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée (également désignée comme la « valeur de l'actif brut »), moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. Les participations détenues dans des entités cotées en bourse (y compris Great West, IGM et GBL) sont évaluées à leur valeur de marché, et les placements dans des entités fermées et des fonds d'investissement sont évalués selon la meilleure estimation de leur juste valeur par la direction. La définition de la valeur de l'actif net ajustée comporte un certain nombre d'hypothèses, de jugements et d'estimations qui peuvent s'avérer inexacts, et la valeur de l'actif net ajustée par action ne constitue ni une représentation ni une garantie de la valeur qu'un détenteur d'action participante pourra réaliser. Cette mesure présente la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la société de portefeuille et aide le lecteur à déterminer ou comparer la juste valeur des placements que détient la société de portefeuille ou sa juste valeur globale.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes, le bénéfice tiré des honoraires, la valeur de l'actif net ajustée, le bénéfice net ajusté par action et la valeur de l'actif net ajustée par action sont des mesures financières et des ratios financiers non conformes aux normes IFRS qui n'ont pas de définition normalisée et qui pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités.

Présentation des activités à titre de société de portefeuille

Les secteurs à présenter de la Société comprennent Great West, IGM et GBL, soit les participations de la Société dans des sociétés en exploitation cotées en bourse, ainsi que la société de portefeuille. Ces secteurs à présenter, de même que les activités de gestion d'actifs, reflètent la structure de gestion et la présentation de l'information financière interne de Power Corporation. La Société évalue son rendement en fonction des apports au bénéfice des secteurs opérationnels.

La société de portefeuille comprend les activités propres de la Société et celles de la Financière Power, sur une base combinée, et présente les activités d'investissement de la Société. Les activités d'investissement à titre de société de portefeuille, y compris les participations dans Great West, IGM et les entités contrôlées au sein des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence. Les activités à titre de société de portefeuille présentent les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les placements, les débiteures et les actions non participantes. Les analyses figurant aux sections Situation financière et Flux de trésorerie du plus récent rapport de gestion de la Société présentent les bilans et les états des flux de trésorerie de la société de portefeuille sur une base sectorielle, qui sont présentés à la note 20 des états financiers consolidés intermédiaires. Cette présentation est utile au lecteur puisqu'elle permet de présenter les résultats de la société de portefeuille (la société mère) séparément des résultats de ses filiales en exploitation consolidées.



RAPPROCHEMENTS DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX NORMES IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Power Corporation

Bénéfice net ajusté

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Bénéfice net ajusté - mesure financière non conforme aux normes IFRS ¹	905	787
Quote-part des ajustements ² , déduction faite de l'impôt		
Great West	(44)	(118)
IGM	(1)	(2)
GBL	-	22
Sagard et Power Sustainable	(40)	(12)
Activités propres et autres	-	12
	(85)	(98)
Bénéfice net - mesure financière conforme aux normes IFRS ¹	820	689

1 Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

2 Se reporter à la section Ajustements pour obtenir plus de détails sur les ajustements de Great West, d'IGM, de GBL, de Sagard et Power Sustainable, et des activités propres et autres.

**Ajustements** (exclus du bénéfice net ajusté)

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Great West ¹		
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	21	(77)
(Charge) économie d'impôt	(10)	15
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	1	(29)
(Charge) économie d'impôt	1	7
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt) ²	(29)	(9)
(Charge) économie d'impôt	7	2
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(31)	(35)
(Charge) économie d'impôt	8	10
Modifications aux lois fiscales et autres incidences fiscales	3	–
(Charge) économie d'impôt	(3)	–
	(32)	(116)
Incidence de la consolidation (avant impôt) ³	(12)	(2)
(Charge) économie d'impôt	–	–
	(44)	(118)
IGM ¹		
Quote-part des ajustements de Great West (avant impôt)	–	(2)
(Charge) économie d'impôt	–	–
	–	(2)
Incidence de la consolidation (avant impôt) ³	(1)	–
(Charge) économie d'impôt	–	–
	(1)	(2)
GBL		
Profit d'Affidea lié à la modification de sa dette (avant impôt et après impôt)	–	22
	–	22
Sagard et Power Sustainable		
Réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle et autres incidences liées au marché (avant impôt)	(40)	(14)
(Charge) économie d'impôt	–	2
	(40)	(12)
Activités propres et autres		
Réévaluation par LMPG des passifs d'impôt différé	–	12
	(85)	(98)

1 Selon les données présentées à cet égard par Great West et IGM.

2 Les incidences de la transformation des activités et les autres incidences comprennent les coûts d'acquisition et de désinvestissement, ainsi que les charges de restructuration et d'intégration.

3 L'incidence de la consolidation reflète i) l'élimination des transactions intersociétés; et ii) la méthode comptable que la Société applique aux ajustements présentés par Great West et IGM pour les placements faisant l'objet d'une propriété commune.

**Valeur de l'actif net ajustée**

La valeur de l'actif net ajustée correspond à l'estimation, par la direction, de la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la Société. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. La valeur de l'actif net ajustée par action de la Société est présentée selon une approche transitive.

Le tableau suivant présente un rapprochement des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes présentés conformément aux normes IFRS et de la valeur de l'actif net ajustée, une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	31 mars 2026	31 décembre 2025
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes - mesure financière conforme aux normes IFRS		
Capital social - actions participantes	9 107	9 159
Bénéfices non distribués	11 804	11 674
Réserves	2 170	2 249
	23 081	23 082
Ajustements liés à la juste valeur ¹		
Great West	22 882	24 910
IGM	5 416	4 807
GBL	(327)	(600)
Sagard et Power Sustainable	2 378	2 324
Autres placements ²	9	3
	30 358	31 444
Valeur de l'actif net ajustée - mesure financière non conforme aux normes IFRS	53 439	54 526
Par action ³		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (valeur comptable)	36,52	36,31
Valeur de l'actif net ajustée	84,54	85,77

¹ Se reporter au tableau ci-après pour obtenir plus de détails sur les ajustements de la juste valeur.

² Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

³ Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.



Au 31 mars 2026, la valeur de l'actif net ajustée par action de la Société se chiffrait à 84,54 \$, comparativement à 85,77 \$ au 31 décembre 2025, soit une diminution de 1,4 %. Au 31 mars 2026, la valeur comptable par action participante de la Société se chiffrait à 36,52 \$, comparativement à 36,31 \$ au 31 décembre 2025, soit une augmentation de 0,6 %.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	31 mars 2026			31 décembre 2025		
	Bilan de la société de portefeuille	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net ajustée	Bilan de la société de portefeuille	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net ajustée
Actif de la société de portefeuille						
Participations						
Financière Power						
Great West	17 287	22 882	40 169	17 237	24 910	42 147
IGM	4 389	5 416	9 805	4 337	4 807	9 144
GBL ¹	3 079	(327)	2 752	3 291	(600)	2 691
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs						
Sociétés de gestion d'actifs ²						
Sagard	347	216	563	164	244	408
Power Sustainable	–	–	–	–	–	–
Activités d'investissement						
Sagard ³						
Fonds d'investissement et autres ⁴	1 150	5	1 155	1 066	8	1 074
Wealthsimple ⁵	112	1 353	1 465	116	1 349	1 465
Power Sustainable	197	804	1 001	179	723	902
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 114	–	2 114	2 232	–	2 232
Autres actifs et placements ³	819	9	828	887	3	890
Total de l'actif de la société de portefeuille	29 494	30 358	59 852	29 509	31 444	60 953
Passif et actions non participantes de la société de portefeuille						
Débitures et autres instruments d'emprunt	897	–	897	897	–	897
Autres passifs ⁶	1 336	–	1 336	1 350	–	1 350
Actions non participantes et actions privilégiées perpétuelles	4 180	–	4 180	4 180	–	4 180
Total du passif et des actions non participantes de la société de portefeuille	6 413	–	6 413	6 427	–	6 427
Valeur nette						
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (mesure conforme aux normes IFRS) / Valeur de l'actif net ajustée (mesure non conforme aux normes IFRS)	23 081	30 358	53 439	23 082	31 444	54 526
Par action	36,52		84,54	36,31		85,77

1 La quote-part revenant à la Société de la valeur de l'actif net présentée par GBL se chiffrait à 3,7 G\$ (2,3 G€) au 31 mars 2026 (3,9 G\$ [2,4 G€] au 31 décembre 2025).

2 La société de gestion de Sagard est présentée à sa juste valeur. La société de gestion de Power Sustainable est présentée à sa valeur comptable.

3 Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

4 Comprend les placements de la Financière Power dans Portage Ventures I et Portage Ventures II.

5 Représente les participations directe et indirecte de la Financière Power dans Wealthsimple, déduction faite de l'intéressement aux plus-values payable à Sagard au titre de sa participation dans Wealthsimple. Exclut la participation dans Wealthsimple détenue par d'autres entités au sein du groupe Power.

6 Conformément à IAS 12 *Impôts sur le résultat*, aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux participations dans les filiales et dans les entreprises contrôlées conjointement, car la Société est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle les différences temporaires se résorberont, et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible. Si la Société devait céder une participation dans une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement, les impôts exigibles à la suite de cette cession seraient minimisés grâce à une planification et une structure fiscales minutieuses et prudentes, de même qu'en utilisant les attributs fiscaux disponibles qui n'ont pas été autrement comptabilisés dans le bilan, notamment les pertes fiscales, les coûts fiscaux, le revenu protégé et les surplus fiscaux étrangers liés à la filiale ou à l'entreprise contrôlée conjointement.



Le présent communiqué contient également d'autres mesures financières non conformes aux normes IFRS que les filiales de la Société divulguent publiquement, dont le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action. La section ci-dessous présente la description et le rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS incluses dans le présent communiqué, telles qu'elles ont été présentées par les filiales de la Société. L'information ci-dessous est tirée des rapports de gestion du premier trimestre de Great West et d'IGM, tels qu'elles les ont respectivement préparés et publiés conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir un exemplaire directement sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) ou sur leurs sites Web, au www.greatwestlifeco.com et au www.igmfinancial.com.

Great West

Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Great West

Le bénéfice net ajusté¹ reflète le point de vue de la direction de Great West sur la performance des activités sous-jacentes de Great West et offre une autre mesure pour comprendre la performance des activités sous-jacentes par rapport au bénéfice net. Le bénéfice net ajusté exclut les éléments suivants du bénéfice net :

- L'incidence liée aux marchés lorsque les rendements réels des marchés pour la période considérée diffèrent des rendements attendus à plus long terme.
- La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs.
- Les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences qui, lorsqu'elles sont exclues, aident à expliquer la performance des activités sous-jacentes de Great West, notamment les coûts d'acquisition et de désinvestissement, ainsi que les charges de restructuration et d'intégration.
- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les incidences des modifications des taux d'imposition sur la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé et les autres pertes de valeur liées aux éléments fiscaux, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise, et le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées.
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs et des passifs excédentaires.
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions.
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer la performance des activités sous-jacentes de Great West.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Bénéfice net ajusté - mesure financière non conforme aux normes IFRS ^{1,2}	1 239	1 030
Ajustements ³		
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	30	(113)
(Charge) économie d'impôt	(14)	22
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	1	(42)
(Charge) économie d'impôt	2	10
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt) ⁴	(42)	(13)
(Charge) économie d'impôt	10	3
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(45)	(51)
(Charge) économie d'impôt	11	14
Modifications aux lois fiscales et autres incidences fiscales (avant impôt)	5	-
(Charge) économie d'impôt	(5)	-
	(47)	(170)
Bénéfice net - mesure financière conforme aux normes IFRS ²	1 192	860

1 Défini comme le « bénéfice fondamental » et identifié comme une mesure financière non conforme aux PCGR par Great West.

2 Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Great West.

3 Désigné par Great West comme les « éléments exclus du bénéfice fondamental ».

4 Les incidences de la transformation des activités et les autres incidences comprennent les coûts d'acquisition et de désinvestissement, ainsi que les charges de restructuration et d'intégration.



Financière IGM

Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires exclut les ajustements, qui comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction d'IGM considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre moins significative. Le bénéfice net ajusté exclut également la quote-part revenant à IGM des éléments que Great West exclut de son bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS dans le calcul du bénéfice fondamental de Great West.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Bénéfice net ajusté - mesure financière non conforme aux normes IFRS ¹	284,3	237,8
Ajustements ²		
Autres éléments de Great West	(0,5)	(4,0)
Bénéfice net - mesure financière conforme aux normes IFRS ¹	283,8	233,8

1 Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

2 Désigné comme les « autres éléments » par IGM.

AUTRES MESURES

Le présent communiqué de presse et les autres documents d'information continue comprennent également d'autres mesures utilisées aux fins de l'analyse des activités de la Société, ainsi que de ses sociétés en exploitation cotées en bourse consolidées et de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, y compris, mais sans s'y limiter, les mesures suivantes : « actif géré », « actif administré », « actif géré et actif sous services-conseils », « actif géré et actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques », « valeur comptable par action participante », « engagements en capital », « intéressement aux plus-values », « valeur de l'actif net », « actifs sans honoraires » et « engagements non capitalisés ». Se reporter à la section Autres mesures du plus récent rapport de gestion de la Société, lequel est disponible dans le profil SEDAR+ de la Société au www.sedarplus.ca, pour obtenir des définitions de ces mesures. Ces définitions sont par ailleurs intégrées par renvoi dans les présentes.

DIVIDENDES DÉTERMINÉS

Tous les dividendes présentés précédemment à l'égard des actions privilégiées de la Société (incluant les actions privilégiées participantes) et des actions comportant des droits de vote limités de la Société sont des dividendes déterminés aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certains énoncés dans le présent communiqué, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société ou qui traduisent les attentes actuelles publiées par les filiales ouvertes de la Société lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, et les engagements en capital à l'égard des stratégies des plateformes de placement, la stratégie à moyen terme de GBL visant à simplifier son portefeuille et le calendrier prévu de ses investissements dans des actifs privés directs, ainsi que les attentes publiées par les filiales de la Société. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés boursiers et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, des changements technologiques, des risques liés à la cybersécurité, des changements touchant les administrations, la réglementation, la législation et les politiques gouvernementales, des modifications aux lois fiscales, les incidences des relations commerciales, des tensions commerciales persistantes et de l'évolution des politiques fiscales, des tensions géopolitiques et des répercussions économiques connexes, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes naturelles, des catastrophes causées par l'homme, des attaques terroristes, des guerres et d'autres conflits, d'une pandémie ou de toute autre crise de santé publique, de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent communiqué, les facteurs présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion respectif.



Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, la finalisation de transactions stratégiques, d'acquisitions, de désinvestissements, ou d'autres stratégies de croissance et d'optimisation selon les modalités prévues, y compris l'obtention des approbations requises au moment et selon les modalités prévus, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment le fait qu'on ne s'attend pas à ce que les risques et incertitudes mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent communiqué, le fait que l'on ne s'attend pas à ce que les risques présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion et leur notice annuelle respectifs aient une incidence importante sur la Société. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris son plus récent rapport de gestion annuel, ainsi que son rapport de gestion intermédiaire subséquent et sa notice annuelle subséquente, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedarplus.ca.

- 30 -

**Pour de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec :**

Stéphane Lemay
Vice-président, chef du contentieux et secrétaire
514-286-7400